

- **Nom**  
Mouvement Européen-France
- **Prénom**  
Mouvement Européen-France
- **Adresse**  
2 rue de Choiseul, 75002, Paris
- **Raison sociale**  
Association loi 1901

### **Informations pratiques**

- **Intitulé de l'activité**  
Atelier participatif
- **Description de l'activité**  
Atelier participatif organisé dans le cadre de l'Université d'automne du Mouvement Européen-France pour donner la parole aux citoyens, soucieux d'une nouvelle Europe, plus inclusive et plus attentive à leurs besoins.
- **Date et heure**  
13 octobre 2018 à 10h30
- **Lieu**  
Boulogne-Billancourt, Université Paris Descartes, 71 avenue Edouard Vaillant
- **Nombre de participants**  
50

- **Catégories de publics présents**  
Tout public représenté
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
Marie-Béatrice LEVAUX, Présidente de la Fédération Des Particuliers Employeurs De France

## Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**  
1) La convergence des normes sociales 2) la présentation du fonctionnement de la politique sociale en Europe 3) les avancées récentes en matière de politique sociale
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**  
Les participants plaident en faveur d'une meilleure communication sur les acquis de la politique sociale de l'UE et regrettent que l'éducation soit exclue de l'action communautaire.  
Beaucoup ont souligné le fait que la législation française en matière sociale est plus avantageuse que la politique de l'UE et qu'il est nécessaire d'améliorer la situation au niveau communautaire.  
De plus, un contrôle de la mise en œuvre de la politique de convergence de l'UE en matière sociale (directives) est réclamé.
- **Pistes de proposition formulées**  
Le principal problème souligné par les participants est que l'Union Européenne n'a pas de compétence en matière de politique sociale.  
Néanmoins, Mme. LEVAUX a rappelé divers acquis comme par exemple la libre circulation des travailleurs et la coordination des régimes de sécurité sociale ; l'égalité hommes/femmes (conditions de travail, rémunération, sécurité au travail, création de l'institut européen sur l'égalité hommes/femmes) ; le droit du travail (garantie de la sécurité/santé) ; la directive sur les travailleurs détachés. Pour beaucoup, le but est de consolider ces acquis et de continuer d'en apporter de nouveaux en suivant le modèle d'État social protecteur à la française.